

Modifié le 02/11/22

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale AEC, de la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de la mise en œuvre de sa stratégie agricole et alimentaire, la Métropole Rouen Normandie a identifié la nécessité de réaliser plusieurs études pour améliorer sa connaissance des enjeux territoriaux.

Parmi les études qui vont être menées dans les prochains mois, la Métropole a décidé de mener une étude de caractérisation des sols de son territoire.

En effet, les sols revêtent plusieurs fonctions indispensables pour permettre au territoire de s'adapter aux changements climatiques à venir mais aussi aux besoins du territoire en matière d'alimentation. Un sol :

- absorbe l'eau (limite les ruissellements et les risques inondations),
- stocke du carbone
- accueille une grande biodiversité (vie souterraine et de surface),
- permet de produire pour nourrir...

Il est donc primordial de mieux connaître leur état et d'évaluer leur capacité à répondre aux enjeux du territoire.

Dans ce cadre, la Métropole a missionné la SAFER et l'association VIGISOL, spécialisée dans l'analyse de données pédologiques, pour réaliser cette étude qui débutera en novembre 2022 et s'achèvera en novembre 2023.

Les objectifs de l'étude

Cette étude a donc pour objectif d'apporter des connaissances sur l'état des sols en milieu rural (zones non aménagées / urbanisées) et d'engager une première réflexion sur les sols urbains du territoire afin de répondre aux objectifs de zéro artificialisation nette, du Projet Alimentaire de Territoire en matière de production en circuits courts ou encore de zéro perte de biodiversité...

A travers cette étude, il s'agit de caractériser les différentes typologies de sols de la Métropole sur les sols non urbanisés / aménagés afin d'évaluer :

- les potentialités agronomiques,
- leur sensibilité à l'érosion,
- leurs prédispositions humides.

Les grandes étapes et le planning

Plusieurs grandes étapes vont être déclinées sur les prochains mois afin d'aboutir à plusieurs cartographies représentant les différentes fonctionnalités des sols et ainsi identifier des secteurs à enjeux de protection et préservation...

Parmi les étapes les plus importantes, est programmée la réalisation de plus de 850 sondages qui seront effectués entre novembre 2022 et mai 2023.

Ces sondages, seront effectués à la tarière à main sur une profondeur de 1,20 m ou pour certains à la pelle mécanique afin de pouvoir visualiser les différents horizons du sol et leurs spécificités. Ils seront tous rebouchés après intervention.

Où se font les sondages ?

S'il a été demandé d'intervenir en priorité sur les propriétés publiques, de nombreux sondages devront toutefois être réalisés sur des terres agricoles ou naturelles appartenant à des propriétaires privés.

Pour permettre la réussite de cette étude, les propriétaires sont invités à autoriser le prestataire à accéder à leurs parcelles. Ce dernier sera muni d'une lettre d'accréditation qu'il pourra présenter lors de son passage.

Les sondages seront positionnés selon une cartographie préalable pour s'assurer que les différents points de sondage permettent l'élaboration de cartes à l'échelle 1/50 000. Certains points seront amenés à être ajustés lors de la prospection terrain afin de s'adapter à l'accessibilité réelle des sites et aux éventuels refus de prospection.

Pour les terres de culture, le prestataire s'engage à limiter son impact sur les parcelles notamment si elles ont déjà été mises en culture.

L'ensemble des trous sera rebouché afin d'éviter tout désagrément à posteriori.

Une question ? Un refus de sondage ?

Pour toute question complémentaire ou refus de réalisation d'un sondage sur ses propres terrains :

Amélie ARNAUDET, Direction Énergie Environnement, amelie.arnaudet@metropole-rouen-normandie.fr ou Marlène MINOR-ENOT, Direction de la planification urbaine, marlene.minor-enot@metropole-rouen-normandie.fr.